

## Règlements concernant l'utilisation de la piscine de 25 mètres et du bassin récréatif

- 1- Toutes les personnes, sans exception, doivent prendre une douche avant d'entrer dans la piscine ou dans le bassin récréatif.
- 2- Toutes les personnes doivent porter un bonnet de bain dans la piscine et le bassin récréatif.
- 3- Les contenants de verre de toutes sortes sont interdits dans l'aire de la piscine.
- 4- Les chaussures de ville sont interdites sur les plages de la piscine.
- 5- Il est interdit de courir, de pousser ou heurter d'autres personnes, et de jouer à des jeux dangereux dans la piscine ou sur les plages de la piscine.
- 6- Il est permis de plonger dans les aires désignées seulement. Veuillez consulter le(la) surveillant(e)-sauveteur(e) au besoin.
- 7- Il est interdit d'apporter des aliments, des boissons de toutes sortes et de la gomme dans l'aire de la piscine. Il est strictement interdit de fumer.
- 8- Après avoir entendu trois (3) coups de sifflet, toutes les personnes dans la piscine et le bassin récréatif doivent immédiatement sortir de l'eau.
- 9- Le(La) surveillant(e)-sauveteur(e) est responsable de votre sécurité dans la piscine et le bassin récréatif. Veuillez suivre ses directives.
- 10- Si vous ne respectez pas les règlements et les politiques de la piscine et du bassin récréatif, vous pourriez vous en voir interdire l'accès.

## Règlements concernant l'accès des enfants à la piscine et au bassin récréatif

- Les enfants de moins de 8 ans **doivent** être accompagnés d'une personne de 16 ans ou plus en tout temps. Cette personne doit entrer dans l'eau avec l'enfant si ce dernier ne peut nager 5 mètres.
- Les enfants de 8 à 11 ans peuvent nager seuls, mais ils **doivent** être escortés du vestiaire à l'aire de la piscine par une personne de 16 ans ou plus.
- Les enfants de 12 ans et plus sont autorisés à venir seuls à la piscine et au bassin récréatif.